

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 15

Artikel: Petit tableau de la vie vaudoise
Autor: Claudius
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201033>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
Grand-Chêne, 11, Lausanne.

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Lmier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ÉTRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements doivent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton: 15 cent. — Suisse: 20 cent.
Étranger: 25 cent. — Réclames: 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOUVEAUX ABONNÉS

Les personnes qui prendront un abonnement d'UN AN, à dater du 1^{er} avril courant, recevront GRATUITEMENT les numéros du trimestre écoulé (1^{er} janvier au 31 mars).

Montbenon à l'époque de Savoie (*).

Montbenon, qu'un pont reliera en 1905 au quartier de Chauderon, est l'une des plus anciennes promenades de Lausanne. Sa partie supérieure se trouve mentionnée déjà en 1259 dans les manaux du Conseil de la ville. La place basse de Montbenon, entre le chemin de Mornex et celui de Villars, fut établie en 1345. Dans le cours des siècles, la terrasse fut successivement agrandie. Sous les évêques et longtemps après, elle servit essentiellement pour les *monstres d'armes* ou revues de troupes et pour les fêtes populaires.

En 1453, on essaya sur Montbenon les canons de la ville inférieure, ainsi que les *tara-bustes* et les *couleuvrines*.

Le 3 juillet 1461, au retour de Rome de l'évêque Georges de Saluces, trente-six nobles et bourgeois de Lausanne se portèrent à cheval à sa rencontre; on fit un feu de joie sur Montbenon et la ville donna à l'évêque six coupes d'argent pesant chacune deux marcs. En outre, les gens de Lausanne, d'Estavayer, de Moudon et d'autres lieux du diocèse jouèrent devant Georges de Saluces, sur la place de la Palud, un mystère intitulé l'*Etat du Monde*.

Le dimanche 8 novembre 1517, il y eut sur Montbenon une revue des gens de Lausanne, Lavaux, Saint-Saphorin et Corseaux, à l'occasion du passage du duc de Savoie, Charles III, dit le Bon, qui se rendait à Berne, à une diète de ses amis et alliés des cantons. Lorsque le duc fit son entrée à Lausanne, on se porta en foule à sa rencontre avec des tambourins et des fifres, et le duc fut escorté par trois cents enfants de la ville portant sur leurs vêtements les armes de Savoie.

Le Conseil de Lausanne fit les présents suivants à Charles III: 12 boîtes de dragées pesant 24 livres, 20 pots d'hypocras, 12 cierges de cire nouvelle, 2 chars de vin coûtant 14 écus d'or au soleil (ce prix élevé annonce que ce vin était d'une qualité supérieure), 6 muids d'avoine, 12 moutons.

On fut obligé de racheter au maître d'hôtel et au sommelier du duc pour 29 sols 6 deniers, les *semesses* ou *cocasses*, qui avaient contenu l'hypocras, et les tonneaux à vin que ces fonctionnaires voulaient garder et vendre à leur profit. (Il en avait été de même en 1476, lorsque la cour de Savoie se trouvait à Lausanne avec Charles de Bourgogne).

Il y avait une carrière de molasse ou de grès aux côtes de Montbenon; on ne pouvait l'ex-

(*) Extrait des *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire de la Suisse romande.

ploiter sans une permission du Conseil. Néanmoins, le chapitre et l'évêque Sébastien de Montfaucon en tiraient des pierres, malgré la prohibition de l'autorité civile. Aussi, en 1532, les citoyens de Lausanne demandent-ils que l'évêque ne fit plus « tirer » de pierres dessous la place de Montbenon, qu'est un lieu commun, là où feu monseigneur de Lausanne, son oncle et prédécesseur, l'avoit fait tirer pour commencer le portail de l'église de notre dame, lequel monseigneur de Lausanne moderne continuoit d'achever... » Cette réclamation n'eut aucun effet et l'évêque persista à extraire ses pierres de la carrière de Montbenon, au détriment du portail de la cathédrale, car elles étaient de bien mauvaise qualité.

La carrière était un danger permanent pour la place et la route de Montbenon, qui risquaient de s'ébouler. Aussi, le Conseil de Lausanne fit-il planter dans les côtes, en 1435 déjà, des saules et des peupliers. Une plantation semblable fut faite en 1517 par Louis de Seygnoux, pour retenir les terres qui mettaient en péril le moulin qu'il possédait sur le Flon.

En 1533, les Lausannois se plaignaient que l'évêque ait fait transporter le gibet à Montbenon, lieu qui est, disent-ils, « pour convenable soulas (plaisir) de Lausanne » et demandent qu'il soit établi en Sevelyn, où il était auparavant.

Le 18 avril 1535, le Conseil de la ville, revenant à la charge, envoie à Sébastien de Montfaucon, qui était à son prieuré de Ripaille, des lettres pour le prier d'ôter de Montbenon les fourches de justice et d'établir ces dites fourches l'une à Monmoirin, l'autre à la Chambe-ronnaz.

Le taupier.

Le taupier s'en va solitaire,
A travers champs, la hotte au dos,
Les pieds nus dans de lourds sabots,
Aux lèvres sa pipe de terre.

Son chapeau sans forme et crasseux
L'abrite depuis des années,
Et cependant, ce malchanceux
Ne maudit point sa destinée.

Il s'en va, vieux à cheveux gris,
D'avril à la première neige,
Par monts et vaux, tendre ses pièges
Aux mulots, taupes et souris.

Et quand il a fait bonne chasse,
Quand sa hotte est lourde à porter,
Un sourire éclaire sa face,
Et sa voix s'essaye à chanter...

A. ROULIER.

Petit tableau de la vie vaudoise.

PAQUES.

Bien que vous trouviez mon opinion un peu paradoxale, je n'hésite pas à affirmer que la fête de Pâques est une fête essentiellement féminine, aussi bien chez nous, Vaudois et protestants, que chez nos voisins, par exemple, Fribourgeois et catholiques. Le souvenir de la Passion est un admirable sou-

venir pour les femmes. La vierge-mère, c'est-à-dire la femme sous ses deux aspects sacrés et charmants, ne joue pas un grand rôle dans la légende chrétienne, pendant la vie de son fils. Mais arrive l'heure du Martyre, elle prend alors une grande place dans le drame, la place sainte des douleurs maternelles. Il n'est pas un peintre qui ne nous la montre au pied de la Croix, depuis les naïfs, Van Eyck et Goth, jusqu'aux modernes contemporains. Et cette souffrance de la mère frappée dans son fils la rapproche singulièrement, en ce jour de Pâques, de toutes celles qui ont eu, qui ont, ou qui auront l'enfant toujours aimé et si souvent ingrat.

Cependant, comme avec Pâques commence le réveil de la nature endormie, la résurrection des êtres et des choses en apparence morts pendant la saison d'hiver, la femme qui garde en elle le culte enfantin de la joie, ne prend point de deuil au vendredi-saint, persuadée que trois jours après, elle pourra chanter: *Alleluia*.

Alors on fête Pâques, peut-être avec une allure un peu friyole, un peu païenne. Cette *Semaine sainte* voit reprendre la vie d'été, et les jolies Lausannoises ne boudent pas les premières belles journées qu'avril nous apporte. Elles font, le matin, la part aux choses religieuses, elles vont écouter, ou simplement entendre, le sermon de circonstance. Elles s'inclinent gracieusement sur leur psautier, dans une attitude de paisible ferveur, tout en *guignant*, à la dérochée, la robe de M^{me} X., le chapeau de M^{me} Z. ou le costume tailleur de la cousine B. Car il faut l'avouer sans ambages, la joie la plus considérable qu'apporte ce jour de Pâques à nos jolies compatriotes, c'est le signal de changer d'habits et d'arborer les chapeaux de paille et les robes claires. Durant les quinze jours qui précèdent Pâques, couturières et modistes sont sur les dents. Non seulement elles doivent habiller les jeunes cathécumènes qui feront alors leur première communion, mais encore, mais surtout, elles doivent satisfaire aux exigences multiples des sœurs aînées et des mamans.

— Vous savez, mademoiselle Faufil, je compte sur cette jaquette pour Pâques.

— Oh! Madame...

— Non, non, non, ne me contrariez pas, c'est pour Pâques...

— C'est que M^{me} Sauve exige aussi son costume...

— M^{me} Sauve attendra, je n'ai rien à me mettre...

Et patati et patata. Cette scène se renouvelle le jour durant et chaque jour, chez toutes les couturières du canton, et à entendre ces dames déclarer qu'elles n'ont rien à se mettre, on s'attend à les voir paraître, le matin du saint jour,

Dans le simple appareil
D'une beauté qu'on vient d'arracher au sommeil.

Je vous supplie, couturières, tailleuses et lingères, ne mettez pas nos Lausannoises en si piteux embarras.

Enfin, après des courses multiples et des essayages réitérés, nos dames sont vêtues et les cloches sonnantes à toute volée annoncent au monde chétien, la Résurrection du Christ. Dès l'aube on a interrogé le ciel, non pas dans un but d'édification, mais dans une pensée toute météorologique :

— Fera-t-il beau ?

— C'est la bise qui tient.

— Oui, mais à cette saison..., on n'est jamais sûr. Tu ferais peut-être mieux, Julie, de ne pas mettre ton chapeau blanc...

— Oh! maman. Peux-tu dire? Il fait un temps superbe.

On met le chapeau neuf, la robe neuve, les souliers jaunes, et l'on part pour le culte. Les chemins sont légèrement boueux, Vendredi-Saint ayant été si mauvais qu'on craignit Pâques blanc, aussi les souliers jaunes ont-ils quelque peu à souffrir de ce sol détrempé.

— Prends donc garde où tu marches, fait observer maman...

Le sermon achevé, qu'on a écouté comme je le disais plus haut, le retour s'accomplit avec plus de lenteur. On est aise de se montrer et, d'ailleurs, le spectacle des rues animées ne serait pas désagréable si ce n'était l'aspect morne des boutiques fermées. Des groupes endimanchés ramènent fièrement au logis de mignonnes catéchumènes, tout de blanc vêtues et toutes roses sous le voile de tulle, ou des gros communiants, du sexe fort, assez gauches dans leurs vêtements noirs qui portent encore tous les plis de la confection, et même, parfois, un indiscret reliquat de faulil.

Les grandes dames sont pimpantes, les mamans sont sémillantes, les papas plastraient et se carent dans leur redingote de cérémonie, les petits gosses trottaient, heureux d'un chapeau de paille ou d'une cravate neuve. Tout le monde est content. La rue, de onze heures à midi, est dans la joie.

Et cet après-midi : promenade. Depuis longtemps on a promis à la tante Henriette d'aller lui rendre visite. Cesera une occasion d'exhiber, à la campagne, les chefs-d'œuvre des couturières et des modistes lausannoises. On se montrera quelque peu. Ça ne nuit pas. Et pendant qu'on bavardera, les garçons croqueront leurs œufs, à moins qu'on les laisse à Lausanne ou qu'ils s'esquivent pour faire un tour sur la Riponne, où le croquage bat son plein.

Il m'a cependant semblé, à Pâques dernier, que le contingent accoutumé des croqueurs avait diminué. Ils étaient bien encore une cinquantaine, mais le feu manquait d'entrain; on offrait mollement tête ou cul.

Oui, le feu manquait d'entrain et les salades du soir ont dû se ressentir de ce marasme. En revanche, les estomacs ne s'en plaindront pas, car pour beaucoup, le lundi de Pâques était un lendemain d'indigestion tout autant qu'une fête en Beaulieu.

Les bonnes choses disparaissent. Est-ce que le sexe masculin, les bouchers mis à part, se désintéresserait des beaux œufs rouges, bleus ou jaunes. Est-ce qu'en somme, mon paradoxe du début serait prouvé par les faits? Pâques, une fête de plus en plus féminine, triomphe des jupes claires et des chapeaux fleuris! Je commence à le croire. CLAUDIUS.

Une erreur vieille comme le monde.

Le Conteur a fait comme tout le monde; il a dit son petit mot dans le débat relatif au suffrage féminin. Il s'en tiendra là. Aussi bien n'est-ce pas son rôle d'insister sur une question si sérieuse et pour laquelle les dames, principales intéressées, ne semblent guère s'échauffer. Il ne faut point être plus royaliste que le roi. — Mais, pour terminer, voici une courte missive, que nous venons encore de recevoir et qui

montre que les célibataires volontaires du sexe fort ne sont pas seuls responsables du célibat féminin, ainsi qu'avait l'air de le croire la dame de Genève, dont nous avons publié la lettre dans notre numéro du 26 mars. Toutes les sœurs de Sainte-Catherine ne sont pas des victimes de l'égoïsme des hommes.

Voici la lettre :

Lausanne, lundi de Pâques 1904.

Au Conteur vaudois, Lausanne,

La grand'mère qui a écrit de Genève, le 21 mars, montre, en terminant sa lettre, qu'elle a oublié que le mariage est :

1° une erreur;

2° une horreur.

Une petite-fille,
célibataire, abstinente.

C'est égal, voilà « une petite-fille » bien ingrate à l'égard de ses parents et qui nous paraît exagérer quelque peu les préceptes de l'abstinence. A moins que ce ne soit simple dépit...

Les belles et les pouettes.

L'opinion de J.-J. Rousseau et celle de mon ami
Djan-Abram.

JEAN-JACQUES : La grande beauté me paraît plutôt à fuir qu'à rechercher dans le mariage. La beauté s'use promptement par la possession; au bout de six semaines elle n'est plus rien pour le possesseur, mais ses dangers durent autant qu'elle. A moins, qu'une belle femme ne soit un ange, son mari est le plus malheureux des hommes, et, quand elle serait un ange, comment empêchera-t-elle qu'il ne soit sans cesse entouré d'ennemis? Si l'extrême laideur n'était pas dégoûtante, je la préférerais à l'extrême beauté; car en peu de temps l'une et l'autre étant nulles pour le mari, la beauté devient un inconvénient et la laideur un avantage....

DJAN-ABRAM, le Dzoratai : Lé fennés, lè faut preindre pouetes. Quand sant ballès vignant pouetes, quand sant pouetes restant pouetes. Lè tot ma mère m'a fé!

DJAN DANIEL.

La question dâi drâ dâi fenne.

Ti cliiau dzo, lè follie no racontant que lè fenne tindrant pardieu bin de pouâi votâ, àobin d'itre dau Conset comunat, quie! d'èin fère atant que lè z'hommo. Ne sé pas porquie lè papâ ne sant pas fotu d'itre d'accoo quie dèssus por y dere oî, que l'ant atant de drâ que no z'autro, que dâi iadzo sant bin pllie sutie. Na pas, ein a on par que fant dâi bramâies d'einfè po dere que na, que sarâi dein lo paî la misère à tseveau su la pedhi, que lo canton farâi décret tot tsau, que lè fenne ne porrant pas itre syndico, ào grand-conseiller, àobin ancora sordâ, que dussant repètassi lau gredon, panna lau boutte et lau z'apprendre à n'itre pas moquâo, et patati et patata, et pu çosse et pu cein, dâi z'histoire asse grante qu'on pridzo de djonno.

Eh! tadiè, è-te que lè z'hommo àobin lè fenne cein n'è pas tot de la mima matâire? N'è-te pas tot ma mère m'a fé et lè z'on ne valliante pas lè z'autro? Cein qu'on pào preindre, tot parâi! Porquie crâide-vo que tsi no on ne tràoverâi pas onna fenna que pusse itre syndico? Sè prâo que se on n'è pas on boccon pansu on fâ on crouio magistra! Mâ la Marienne dâi Biolles pâise ceint huitanta et la Françoisè dau For.dou ceint cinquanta. Rein que la Françoisè cein farâi quasou dou galé syndicalets.

Et po lo Grand-Conset, on tràoverâi prâo

minna-mor ein cotillon qu'èin porrant débliottâ fin adrâi atant que lè z'hommo. Se-n'ire-pas veré, porquie è-te que âi menistre, et âi z'avocat dein lo tot vilho teimps, on lau fasâi beta on gredon pè dessus lau tsausse? L'è rein que passe que quand sant vetu ein fèmale, ie taboussant, barjaquant qu'on derâi que fant cein ào mécanique.

Et dâi fenne-sordâ? L'è cein que farâi dâi cranes troupes, et que ne sarâi rein défecilo à crebillia po vére iò lè foudràî fourrà. N'è pas lo thorax que manquera, alla pi? — Dein la cavalieri, on preindrâ lè damusâlle que vant dessus cliian mâole que lâi diant dâi locipède: du que savant tsemena su dâi machines que l'ant duve ruves, l'âodrant ancora bin mi su dâi bite à quatro pl. Dein l'artilleri lâi arâi lè vilhe fellie que l'ant on bocon de barba pè la frimousse, du que l'è Sainte-Barba, lo patron dâi z'artille. Po l'administrachon, que s'otiuve de la vicaille, dau pan, de la tomma, on lâi fetserâi lè nourresses, cà porrant fourni lo laci bin pllie bon marsi. Lè sadze-fenne sarant messes dein lo servico sanitairo, cà l'âodrant bin po soigni lè malâdo. Lè serveinte sarant prâisses dein lo génie po fère chàota lè ponts: leu que l'ant accoutouma de brezi lè z'ècouelle.

Hein! quinne balle z'armée cein bâillèrâi, et quand dâi z'ennemis vindrant dein noutron paî, quand verrant cliiau galèze pernette, sè devant: « Avoué dâi sordâ de cliia sorta, faut ancora mi itre ein paix qu'èin guerra ».

Ne mè dite pas mè, ora, que lè fenne ne porrant pas itre parâire po lè drâ avoué lè z'hommo. MARC A LOUIS.

LA TERRE A DU BON...

Locomotive, à pleins poumons,
Va-t-en par les prés et les plaines.
Dans nos champs, vêtus de milaine,
Nous, les paysans, nous restons...
La terre a du bon.

Cycliste, file comme un trait;
La poussière a donc de l'attrait?
Respirant, dans notre domaine,
De la terre la saine haleine,
Nous, les paysans, nous trimons...
La terre a du bon.

Voyageur, qui cours'aux confins,
Toi, dont les désirs n'ont de fin,
Pauvre chemineau solitaire,
Vous n'aimerez jamais la terre
Que, paysans, nous labourons...
La terre a du bon.

Riche, tout plein de ton ennui,
Qui, le jour et même la nuit,
Traîne mélancolique vie...
Sans que nul de nous ne l'envie,
Nous, les paysans, nous semons...
La terre a du bon.

Ecrivain et citadin,
Boutiquier blême et mal en point,
Oiseaux tristes, vivant en cage...
Ne sommes-nous pas les vrais sages,
Nous, paysans, qui moissonnons!
La terre a du bon.

Jusqu'au jour où, courbés, chenus,
A bout de force étant venus,
Couchés enfin sous cette terre,
De siècle en siècle, notre mère,
Nous, paysans, nous dormirons...
La terre a du bon.

R***, 31 mars 1904.

V.

Ce que nous sommes.

Nous ne sommes et ne serons jamais des Allemands. Nous ne sommes, ni ne voulons être Français. Nous avons une vie à part, qui se continuera. Nous ne possédons pas les qualités brillantes de nos voisins d'occident; nous n'avons ni leur vivacité, ni leur grâce, ni leur amabilité, ni leur caractère communicatif, ouvert et facilement accessible; nous ne possé-